

Qu'est ce que le programme Accès-Loisirs Mitis?

Le programme Accès-Loisirs Mitis a pour mission de rendre le loisir accessible gratuitement aux personnes de 0 à 99 ans vivant une situation de faible revenu et ce, en concertation avec les organismes du milieu.



Pourquoi s'inscrire?

Tout simplement parce que le coût des loisirs est quelque fois élevé pour plusieurs citoyens et familles et que les activités de loisirs sont un moyen efficace de se sentir citoyennes et citoyens à part entière.

Où peut-on s'inscrire?

La prochaine période d'inscription aura lieu le vendredi le 11 septembre 2015 de 9h00 à 12h00 à l'Unité Domrémy, 61 rue Lebel, Mont-Joli. Il est obligatoire de présenter une preuve de résidence et de revenu sur place à l'inscription. La vérification de la preuve de revenu est effectuée en toute CONFIDENTIALITÉ par une intervenante de l'organisme.

Comment être admissible?

Pour être admissible, le revenu avant impôt doit être inférieur au seuil indiqué sur le tableau ci-joint. Pour obtenir des renseignements sur le programme ou pour valider votre admissibilité, veuillez contacter David Gilles Lévesque, CSSS de La Mitis, au 418-775-7261 #2288.

**Tableau du seuil de faible revenu
selon
Statistiques Canada 2014.**

1 personne	24 328 \$
2 personnes	30 286 \$
3 personnes	37 234 \$
4 personnes	45 206 \$
5 personnes	51 272 \$
6 personnes	57 826 \$
7 personnes	64 381 \$